

Tapissier d'ameublement en décor – CAP

Blocs 1&2

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le tapissier d'ameublement en décor :

- Confectionne des coussins et leur housse, des rideaux, des voilages, des stores, des dessus de lit... à l'unité ou en petite série
- Maîtrise les techniques de coupe, d'assemblage et de finition
- Utilise les différentes machines : machine à coudre, surjeteuse
- Exerce à son compte, dans les entreprises artisanales ou dans des entreprises industrielles
- Doit avoir le sens de l'esthétique, être rigoureux et précis une bonne condition physique

Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP – Tapissier d'ameublement en décor* (RNCP37247)** ; sur les blocs de compétences n°1 analyse d'une situation professionnelle et n°2 réalisation d'ouvrages

* Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027



Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier (vaccin contre le tétanos fortement recommandé)

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de tapissier d'ameublement en décor
- Mettre en pratique les techniques de base du métier de tapissier d'ameublement en décor
- Acquérir les compétences visées par le bloc 1 du référentiel du CAP : Analyse d'une situation professionnelle
 - Collecter des informations
 - Décoder, analyser des documents esthétiques et techniques
 - Emettre et recevoir des informations graphiquement et par écrit
 - Elaborer une solution esthétique et technique
 - S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit
 - Etablir les débits des matières
 - Organiser et approvisionner le poste de travail
- Acquérir les compétences visées par le bloc 2 du référentiel du CAP : Réalisation d'ouvrages
 - Organiser et approvisionner le poste de travail
 - Effectuer les opérations de coupe
 - Procéder à l'assemblage des étoffes et des matières premières
 - Appliquer la passementerie
 - Monter et régler les différents éléments
 - Réaliser les finitions
 - Contrôler le produit et réaliser le conditionnement

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : Bases du métier de tapissier d'ameublement en décor

- Appréhender l'environnement professionnel et l'organisation du travail, en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité
- Acquérir le vocabulaire professionnel et technique
- Se repérer dans l'histoire de l'art de l'antiquité à aujourd'hui, afin de reconnaître les différents styles de mobiliers et de décors
- Identifier les ressources documentaires dans lesquelles collecter les informations afin de décoder, d'analyser et élaborer des documents esthétiques et techniques
- Identifier les différents types de matériaux (exemple : tissus, garnitures...) et les produits associés (exemple : fil, aiguille) ainsi que les différents types de matériels (réglet, mètre de couturier, machines à coudre...) et leurs utilisations
- Identifier les différentes étapes de travail selon la nature de l'ouvrage à réaliser
- Identifier les techniques et les méthodes de travail pour réaliser l'ouvrage

Module 2 : Travail préparatoire

- Savoir lire et interpréter les éléments d'un dossier technique et proposer un projet adapté en fonction des contraintes spécifiques.
- Effectuer un relevé de mesure avec les outils adaptés
- Réaliser un plan de coupe
- Calculer les quantités de matières d'œuvre nécessaires à la réalisation de l'ouvrage
- Préparer le poste de travail, les outils et les matériaux en fonction du type d'ouvrage et de l'opération à réaliser

Module 3 : Assemblage, réalisation et finitions

- Effectuer les opérations de coupe
- Effectuer les opérations d'assemblage des étoffes et des matières premières en utilisant la machine à coudre et/ou la surjeteuse selon l'ouvrage à réaliser
- Régler les différentes machines (exemple : machine à coudre, surjeteuse)
- Appliquer et poser la passementerie (exemple : pompons, franges, galons...)
- Réaliser un décor drapé
- Effectuer les finitions (exemple : empocher, couper les fils...)
- Effectuer les opérations de repassage

Module 4 : Qualité et commercialisation

- Contrôler la qualité à toutes les étapes de réalisation
- Analyser les difficultés et les anomalies constatées afin de constituer une base de réflexion pour améliorer la qualité
- Identifier les points clés pour équiper son atelier : choix du matériel, des fournisseurs... et commercialiser ses réalisations (mise en valeur, communication avec la clientèle...)

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
 - EP1 Analyse d'une situation professionnelle
 - EP2 Réalisation d'ouvrages
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

Durée : 105h sur 15 jours + (en option) 1 à 14 semaines en stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : à définir

Tarifs : 3950€ net de taxe par participant



A noter : Il existe **diverses**

sources de financements (CPF, France Travail, OPCO...)

en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise,

Consultez-nous pour en savoir plus.

service-clients@passpassion.fr

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :

- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;
- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux. Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en application les différentes techniques de bases de tapissier d'ameublement en décor

Autres informations importantes :

- Le vaccin du tétanos est fortement recommandé
- Pensez à venir avec les cheveux attachés, une tenue de travail confortable et des chaussures fermées idéalement des chaussures de sécurité
- Possibilités de prendre les repas sur place (micro-onde et frigo)

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et que cette formation corresponde à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet également d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.

Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et des supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier :

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettrons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- En cours de formation : Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation pour que l'apprenant puisse évaluer sa

progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), examen blanc.

- A la suite de la formation : Entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.
- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.

Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :

- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
- Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référent handicap :

Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - 07 64 39 80 40

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels du bloc 1&2 c'est à dire sur :

- **EP1 Analyse d'une situation professionnelle**
- **EP2 Réalisation d'ouvrages**

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel* dont le règlement d'examens du CAP -Tapissier d'Ameublement en décor, Ministère de l'Education Nationale :

<https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b195.html>

Vous vous présentez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.

Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).

Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.

Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrions vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de tapissier d'ameublement en décor, en emploi direct :

- Tapissier d'ameublement en décor : petites et moyennes entreprises artisanales.
- Tapissier d'ameublement en décor : artisan à son compte
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : [cliquer ici](#)
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : [cliquer ici](#)
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site [cliquer ici](#)

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP – Tapissier-tapissière d’ameublement en décor https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b195.html	CAP – Tapissier-tapissière d’ameublement en siège https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/b196.html
Niveaux 4 et 5	Bac Pro artisanat et métiers d’art option tapissier d’ameublement https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/a009.html	
	BP ameublement tapisserie décoration https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/E045.html	
	BTM tapissier décorateur option couture https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/btm-tapissier-decorateur-option-couture BTM tapissier décorateur option garniture https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/btm-tapissier-decorateur-option-garniture	

* Il s’agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin : <https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/lycees/cap-tapissier-tapissiere-d-ameublement-en-decor>